

Portant nomination d'un Ambassadeur
auprès de la République Fédérale
d'Allemagne

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

AMPLIATIONS :
JORD = 1
PR = 3
PC = 5
SGG = 3
Tous Ministres 9
MFPTAS(DP) = 2
MFAEP(Solde) = 2
CF = 1
Trésor = 1
MAE = 6
Intéressé = 1

SUR la proposition du Ministre des Affaires
Etrangères,
VU la Constitution du 11 Janvier 1964 et notam-
ment ses articles 25 et 30 ;
VU le statut général de la Fonction Publique ;
VU les décrets n° 59.218, 59.222 et 59.224 du
15 Décembre 1959 ;
VU le décret n° 86/PR/MFPT du 26-2-62 créant
les corps des personnels appartenant au
cadre des Affaires Etrangères ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E

ARTICLE 1er M. EOUAGNIGNON Nicolas, Ambassadeur du Dahomey auprès de
la République d'Haïti est nommé Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire auprès de la République Fédérale d'Allemagne pour
compter de la date de remise des lettres de créance au Gouvernement
Allemand.

Jusqu'à cette date il devra être considéré comme Ambassadeur
du Dahomey auprès de la République d'Haïti.

ARTICLE 2. Dans ses nouvelles fonctions, Monsieur EOUAGNIGNON bénéfi-
ciera du traitement attaché à l'indice 850 auquel s'ajouteront les
allocations suivantes :

- indemnité de résidence au taux annuel de 410.000 CFA
- allocation familiale au taux et selon les conditions applicables
aux fonctionnaires, ainsi qu'une majoration familiale égale par
enfant et par an à 2 % du total annuel cumulé du traitement indi-
ciaire et de l'indemnité de résidence.

ARTICLE 3. Les éléments de rémunération visés à l'article 2 seront
affectés d'un index de correction égal à 1,2

ARTICLE 4. Le présent décret sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République du Dahomey.-

LE PRESIDENT du Conseil,
Chef du Gouvernement

[Signature]

Pr Le Ministre des Finan- Le Ministre des Affaires
ces Affaires Economiques . . . Etrangères
et Plan absent,
Le Ministre des P. chargé de
l'intérim :

[Signature]

SOUROU MIGAN APITHY.-
Le Ministre de la Fonction Publique,
Travail Affaires Sociales

[Signature]

G. LOZES

Le Contrôleur
Financier :

[Signature]
C. MINDAHUEN